

## QUELLE PLACE LA FEMME OCCUPE-T-ELLE DANS LA QUÊTE INCESSANTE DE STABILITÉ EN AFRIQUE ?

*« Tant que les femmes seront empêchées d'exercer leurs plus hautes capacités, les hommes resteront incapables d'atteindre la haute condition qui pourrait être la leur »  
(Abdu'l-Bahá)<sup>1</sup>.*

**Germain KAMBALE  
MAKWERA, S.J.**  
Rédacteur en Chef  
adjoint de Congo-  
Afrique, Professeur  
à l'Université de  
Lubumbashi.  
germainkambale@  
gmail.com

**E**n Afrique, depuis des lustres, la paix est un idéal convoité, un horizon à atteindre. Sa quête a souvent été entravée par une multitude d'écueils, notamment : l'esclavage, la traite négrière, la colonisation, le néocolonialisme, et actuellement, des conflits et violences macabres, voulus et entretenus, et qui convertissent des populations autochtones en déplacés ou réfugiés de guerre.

Une culture de la **violence** s'est installée, qui transforme certaines parties de l'Afrique (l'Est de la RD Congo, le Sahel, le bassin du lac Tchad et la Corne de l'Afrique) en un champ d'insécurité chronique, avec des zones dominées par des groupes armés qui terrorisent les populations locales. Des chefs de guerre règnent en maîtres, exploitant paisiblement les richesses du sol et du sous-sol. De même, dans les rues de nos villes, le banditisme, les assassinats, les bandes de jeunes (appelées « kuluna » à Kinshasa) sont devenus monnaie courante de telle sorte que la violence semble être devenue comme un mode de vie.

Dans toutes ces formes de violence, la culture de la « **masculinité toxique** » est dominante ; la présence de femmes que l'on note dans les groupes armés est mineure. Cette question est abondamment développée par Claude Nsal'onanongo<sup>2</sup>, dans ce numéro. Globalement, nous pouvons affirmer que c'est la force, l'esprit masculin d'une puissance

1. ABDU'L-BAHÁ (1844-1921) est une figure centrale de la Foi bahá'íe. Sa citation ci-haut évoquée exprime l'idée que l'égalité des sexes n'est pas seulement une question de justice sociale pour les femmes, mais une nécessité pour l'évolution et le progrès de l'humanité dans son ensemble.
2. Lire avec intérêt : Claude NSAL'ONANONGO, « Présence féminine dans les groupes armés à l'Est de la RD Congo. Trajectoires historiques, logiques d'engagement et constructions genrées ».

agressive qui plonge le monde, l'Afrique, la RD Congo, dans un chaos que rien d'humain ne peut justifier.

De cette manière, on ne saurait s'étonner que les grands postes de responsabilités, les hauts lieux de décision, etc., soient presque tous entre les mains des hommes et obéissent aux logiques des intérêts du pouvoir masculin. Toutefois, une précision s'impose : malgré les défis auxquels sont confrontées les femmes, quelques-unes d'entre elles, courageuses, extraordinaires, se lèvent comme des piliers de leurs communautés, des agents de changement et des architectes de la paix. Nous citons, entre autres : Ellen Johnson Sirleaf<sup>3</sup> (Liberia), Graça Machel<sup>4</sup> (Mozambique et Afrique du Sud), Wangari Maathai<sup>5</sup> (Kenya), Ngozi Okonjo-Iweala<sup>6</sup> (Nigeria), Julienne Lusenge<sup>7</sup> (RD Congo).

Comparée à l'omniprésence des hommes à des postes de décision, la relative absence des femmes crée un déséquilibre dont le monde souffre aujourd'hui. Pourtant, les **instruments juridiques internationaux<sup>8</sup>, régionaux<sup>9</sup> et nationaux<sup>10</sup>**, existent et reconnaissent le rôle essentiel de la femme dans la prévention, la gestion et la résolution pacifique des conflits, etc. C'est dire que la présence effective des femmes dans tous les domaines de la vie n'est pas une faveur ; elle est une exigence légale.

Dès lors, pourquoi rien ne bouge dans la sphère du pouvoir formel ? Pourquoi est-il toujours observé une faible représentativité des femmes dans les sphères de décisions, et dans les mécanismes de suivi de leur mise en œuvre ? Que faire pour espérer sortir du tunnel ? Deux pistes peuvent être explorées : redécouvrir les valeurs féminines et promouvoir la notion de « genre ».

3. Celle-ci est la première femme élue présidente en Afrique (2006–2018). Elle est devenue Lauréate du Prix Nobel de la Paix (2011) pour son action en faveur de la paix et de l'autonomisation des femmes.
4. Elle a été militante des droits humains et de l'éducation ; elle a œuvré pour la réhabilitation des enfants soldats et la protection des enfants en zones de conflit. Elle est une figure panafricaine qui incarne la solidarité et la stabilité sociale.
5. Fondatrice du *Green Belt Movement*, elle a planté plus de 50 millions d'arbres ; Prix Nobel de la Paix (2004) pour son combat environnemental et démocratique. Son action a montré que l'écologie et la stabilité sociale sont indissociables.
6. Première femme et première Africaine à diriger l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle a mené des réformes contre la corruption. Son leadership économique incarne la stabilité financière et institutionnelle.
7. Elle est une activiste pour les droits des femmes et la paix ; elle incarne la lutte pour une représentativité équilibrée et la stabilité sociale en RD Congo.
8. À titre d'illustration, on peut citer La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), articles 1, 7 et 21, garantissant l'égalité des droits et l'accès à la participation politique ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), garantissant l'égalité des droits, y compris la participation politique et publique.
9. La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et son Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique ; Le Pacte sur la Paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs et son protocole spécifique contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants.
10. La Constitution de la RD Congo (articles 14 et 15) garantit l'égalité entre femmes et hommes, la participation des femmes au développement, et criminalisant les violences sexuelles.

## Redécouvrir les valeurs féminines

Certaines valeurs sont universellement reconnues comme féminines ; elles relèvent du champ de la coopération égalitaire entre l'homme et la femme. Ces valeurs mettent en exergue la collaboration, la concorde, la protection mutuelles. Elles promeuvent l'esprit de la non-violence pour construire la paix durable au sein d'une société. En musique, rappelle Lye M. Yoka<sup>11</sup>, dans ce numéro, « les femmes n'ont jamais cherché la confrontation ; elles mènent un combat de non-violence et de longue haleine, avec les 'armes miraculeuses' de la satire et parfois de l'humour noir ».

En cette période de violence économique, politique, culturelle, qui mène l'humanité à sa perte, ne devrait-on pas placer ces valeurs de la féminité au cœur de l'éducation indifférenciée des jeunes (filles et garçons) et au sein d'une nouvelle culture ? Elles peuvent être, à coup sûr, un ferment où se joue l'avenir d'une humanité en manque d'équilibre ou de proportion.

## Promouvoir la notion de « genre »

Maintenant que la masculinité impose au monde une violence meurtrière, il me paraît juste de promouvoir la notion de « **genre** ». Le « genre », c'est le refus de toute séparation radicale que « le féminisme revendicatif établit entre le monde de la masculinité et le monde de la féminité, entre la culture masculine et la culture féminine, entre l'homme et la femme »<sup>12</sup>. Contre la séparation, les antagonismes, le « genre » a l'avantage de convoquer les qualités dissimulées en l'homme et en la femme. Car, la société est construite par l'homme et la femme.

De cette manière, le « genre » suggère des tâches à mener ensemble, hommes et femmes, pour construire un monde, un continent, un pays, où justice et paix s'embrassent, pour rendre possible le travail. « Tout partager », « vivre ensemble », « rêver ensemble », « agir ensemble », « se former ensemble pour être cohérents », (etc.), c'est à cela que renvoie la notion de « genre ».

Je ne saurais terminer ces lignes sans m'approprier les propos ci-après d'Issam Maachaoui, un chercheur tunisien et spécialiste de la littérature tunisienne et maghrébine de langue française :

*Pas plus que la religion et la guerre ne sont les attributs d'un Dieu viril, la poésie et la paix ne sont les prérogatives d'une déesse douce et lascive. L'homme et la femme partagent tout. Humainement. Guerre et paix, amour et haine, religion et poésie, bonté et méchanceté [...]. Toujours à l'écoute de la vieille sagesse orientale du yin et du yan*<sup>13</sup>. ■

11. Dans ce numéro, lire : Lye M. YOKA, « Femmes artistes de la rumba congolaise à Kinshasa : 'femmes libres' ».

12. KĀ MANA, « Le leadership féminin dans l'État actuel de notre pays. Des incantations rhétoriques au pragmatisme de l'action », in *Congo-Afrique* (mars 2020), n°543, p. 242.

13. ISSAM MAACHAOUI cité par KĀ MANA, « Le leadership féminin dans l'État actuel de notre pays. Des incantations rhétoriques au pragmatisme de l'action », in *Congo-Afrique* (mars 2020) n°543, p. 242.

# PROTOCOLE DE RÉDACTION

## Économie – Politique – Vie Sociale – Culture Revue mensuelle du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS)

### Auteurs et contenus des articles

- §1. Les projets d'articles soumis à la revue *Congo-Afrique* traitent de questions relatives à l'Économie, à la Politique, au Droit, à la Vie sociale et à la Culture.
- §2. Les articles sont sélectionnés sur la base d'évaluations variées, en fonction des critères suivants :
- La clarté, la structure cohérente du texte et la qualité de la langue ;
  - La portée du cadre théorique et la rigueur de la méthodologie (en particulier si l'article s'appuie sur des données empiriques) ;
  - La qualité de l'analyse et de la discussion ;
  - La pertinence et l'originalité de l'article.
- §3. Les auteurs sont priés d'indiquer leur(s) nom(s) et prénom(s), leur titre académique ou professionnel, leur numéro de téléphone et leur adresse e-mail, ainsi que l'adresse exacte de leur institution. **Congo-Afrique n'exige aucun paiement de frais, ni pour le dépôt ni pour la publication d'un article.**

### Exigences rédactionnelles et typographiques

- §4. **Les articles ne dépasseront pas 6000 mots (environ 15 pages).** La version électronique (en fichier.doc) du projet d'article, accompagnée d'un résumé (abstract) de 6 à 8 lignes, parviendra à la rédaction de la revue à l'adresse suivante : **congoafrique2@gmail.com**.
- §5. L'interligne pour l'intégralité du texte est simple (1.0). La police à utiliser est « Times New Roman », avec la taille 12 (pour le corps du texte) et la taille 14 (pour les titres).
- §6. **Les notes explicatives de bas de page ne dépasseront pas 3 lignes.** *Congo-Afrique* ne publie pas de bibliographie en fin d'article : toutes les références apparaîtront en notes de bas de page dans le corps de l'article. La numérotation des notes de bas de page se fera de manière continue pour l'ensemble de l'article.
- §7. **Les notes de bas de page respecteront le protocole suivant :**
- Citation d'un livre : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), titre du volume (italique), lieu de l'édition, Édition, année, nombre de pages ou première et dernière page de la citation. Exemple : Jean-Marc ELA, *Ma foi d'Africain*, Paris, Éditions Karthala, 1985, p. 224.
  - Citation d'un article : Prénoms (minuscule) et nom (MAJUSCULE) de l'auteur, « titre de l'article » (entre guillemets), in *titre de la publication* (italique) suivi immédiatement du mois et de l'année (entre parenthèses), pages. Exemple : Elie NGOMA-BINDA, « Hommes et femmes en démocratie. Questions d'égalité, de parité, d'équité ou de justice ? », in *Congo-Afrique* (avril 2006), n° 404, pp. 85-97.
- §8. Les citations longues (plus de quatre lignes) sont placées dans un paragraphe en retrait à droite en taille 10).

